

**Les services santé-environnement en Bretagne**

**DDASS des Côtes d'Armor**

1, rue du Parc - 22021 SAINT-BRIEUC Cedex 1 - Tél. : 02 96 60 42 22 - Fax : 02 96 33 72 81

**DDASS du Finistère**

CA de Kerfeunten - 29324 QUIMPER Cedex - Tél. : 02 98 64 50 70 - Fax : 02 98 95 19 25

**DDASS d'Ille-et-Vilaine**

13, Avenue de Cucillé - 35031 RENNES Cedex - Tél. : 02 99 02 19 31 - Fax : 02 99 02 19 59

**DDASS du Morbihan**

Bd de la Résistance - 56019 VANNES Cedex - Tél. : 02 97 62 77 41 - Fax : 02 97 62 77 61

**DRASS**

20, rue d'Isly - 35042 RENNES Cedex - Tél. : 02 99 35 25 68 - Fax : 02 99 30 59 03

► <http://bretagne.sante.gouv.fr> ◀



© Conception / Illustration V. Hély • Médiation Compagnons du Signaire

l'eau sous surveillance

# l'été des plages



DDASS/DRASS de Bretagne services santé-environnement

contrôle sanitaire des eaux de baignade en mer en Bretagne

Les beaux jours reviennent ! Soleil et baignade sont de plus en plus présents dans les rêves et le choix d'une destination devient une sérieuse préoccupation. "Vacances" riment avec insouciance et nous n'avons pas envie de penser aux désagréments tels qu'affections oculaires, rhino-pharyngites ou dermatoses que peut provoquer la baignade dans une eau de qualité insuffisante.

Pour vous permettre de trouver un environnement sain et agréable, le Ministère chargé de la Santé surveille la qualité



des eaux de baignade en mer. Le service Santé-Environnement de chaque Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés.

Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer et protéger cet environnement fragile.

Apprécier son lieu de vacances, c'est aussi s'intéresser à la qualité du milieu. Ce dépliant est là pour vous y aider.

**Bonnes vacances !**

## Conseils santé sécurité

**apprivoisez le soleil !**  
Exposition progressive  
crème solaire efficace. ►

**pensez à l'hydratation**

**attention ! ne pêchez pas n'importe où !**  
Renseignez-vous en mairie.

**gardez la plage propre !**  
Respectez votre environnement  
et vos voisins. Pour les animaux, suivez les consignes données.

**prudence sur le bord de la plage !**  
Les eaux déversées par les canalisations sur les plages  
peuvent être insalubres. Ne laissez pas vos enfants y  
patauger.

**protégez-vous !**

**évitez les affections de la peau !**  
Ne vous allongez pas à même le sable. Pensez à vous laver après la plage.

**en cas de contact avec des boulettes de pétrole**  
Nettoyez la peau avec de l'huile alimentaire  
ou de la lotion solaire  
(ne pas utiliser essence ou solvant).

## Le contrôle

De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau.

Après analyse en laboratoire agréé, le résultat commenté par le service Santé-Environnement est transmis aux mairies, qui ont en charge la diffusion et l'affichage, ainsi que la réglementation de la baignade.

Les analyses portent sur les bactéries indicatrices de contamination fécale. Des niveaux guide (G) et impératif (I) leur sont associés.

<b>COLIFORMES TOTAUX / 100 ML</b>	500	10000
	BON G	MOYEN I MAUVAIS
<b>ESCHERICHIA COLI / 100 ML</b>	100	2000
	BON G	MOYEN I MAUVAIS
<b>STREPTOCOQUES FÉCAUX / 100 ML</b>	100	

### Les bactéries : des indicateurs de risque sanitaire

Ces micro-organismes sont normalement présents dans la flore intestinale des mammifères et de l'homme, en particulier. Ils témoignent de la contamination fécale des eaux de baignade. Ils constituent ainsi un indicateur du niveau de pollution par les eaux usées et par conséquent de la probabilité de présence de germes pathogènes. Ils permettent d'apprécier le niveau de risque pour la santé humaine.

Chaque résultat pris isolément informe sur le niveau de qualité au moment du prélèvement. En cas de contamination anormale, une enquête de terrain est réalisée.

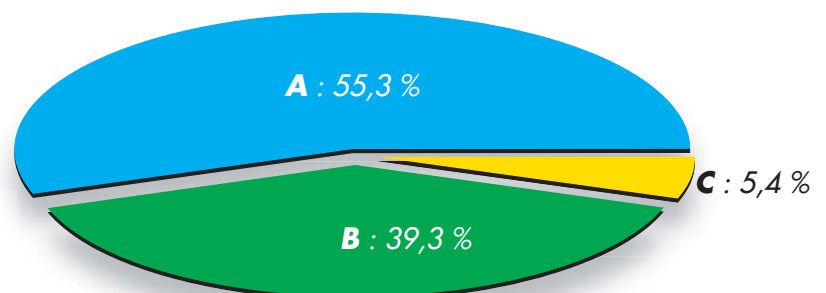
L'interprétation statistique de l'ensemble des résultats obtenus au cours de la saison permet d'apprécier globalement l'état sanitaire d'une plage. Elle se traduit par un classement.



## Bretagne : bilan très satisfaisant

501 plages contrôlées  
3834 échantillons prélevés  
94,6% des baignades conformes

QUALITÉ	A	B	C	D
NOMBRE DE PLAGES	277	197	27	0



Ces bons résultats ne doivent pas faire oublier que le littoral reste un milieu fragile souvent récepteur de pollutions multiples. La prolifération d'algues vertes (ulves) due aux excès d'azote agricole en est une représentation. Du fait des critères de classement utilisés, un seul mauvais résultat peut affecter le classement de fin de saison d'une baignade. Ainsi, en 2006, 39 dépassements du nombre impératif (1 % des prélèvements) ont entraîné le classement en C de 27 plages (5,4 % des plages).

